



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique agricole

Question au Gouvernement n° 1882

Texte de la question

SITUATION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. Bernard Cazeneuve, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bernard Cazeneuve. Ma question concerne la situation de l'agriculture en France.

Il y a deux jours, dans l'Orne, à Mortagne-au-Perche, le Président de la République présentait ses vœux au monde agricole. Le moins que l'on puisse dire est que ses déclarations ont suscité davantage d'interrogations et de réserves que d'enthousiasme et d'adhésion.

Le monde agricole est confronté à une crise sans précédent qui engendre partout des difficultés, de la misère et de la souffrance. Au cours des derniers mois, entre 2008 et 2009, le prix de la production laitière et le revenu des agriculteurs ont diminué de 34 %, ce qui provoque d'importantes difficultés sociales et de grandes souffrances dans les milieux agricoles.

Aujourd'hui, les discours réitérés du Gouvernement et du Président de la République sur la nécessité de la régulation ne prennent plus, et cela pour plusieurs raisons.

En premier lieu, la fin des quotas laitiers décidée en 2003 pose un problème à tous ceux qui veulent aboutir au juste prix par une régulation par les quantités. Monsieur le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, malgré la présidence française et les négociations dans lesquelles vous êtes impliqués au sein de l'Union européenne, nous n'avons pas trouvé de dispositif de régulation pouvant se substituer à celui des quotas, qui permette de convaincre le monde agricole.

En second lieu, la situation se trouve aggravée par la dérégulation qui s'ajoute à celle de votre propre politique. À ce titre, je cite deux exemples : celui de la fin de la possibilité pour le CNIEL, le centre national interprofessionnel de l'économie laitière, de réguler les prix par une entente entre les différents acteurs de la profession ; et celui de la loi de modernisation de l'économie qui a mis les producteurs entre les mains de la grande distribution dans le cadre d'un rapport de force inversé. Pour les agriculteurs, cela rend d'ailleurs très aléatoire la possibilité de réussir la contractualisation que vous semblez mettre au cœur du projet de loi de modernisation de l'agriculture qui sera présenté prochainement au Parlement.

Monsieur le ministre, allez vous changer de politique pour sortir enfin l'agriculture de la désespérance ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, nous ne laisserons aucun agriculteur seul face à la crise que traverse aujourd'hui le monde agricole. (" Très bien ! " sur les bancs du groupe NC.)

Nous apporterons des solutions en visant un objectif : stabiliser le revenu des agriculteurs et leur permettre de toucher un revenu décent pour le travail qu'ils fournissent.

Nous ne pouvons pas continuer à accepter qu'un producteur paie aujourd'hui 80 centimes d'euros pour produire un kilo de pommes, qu'il le vende 60 centimes et qu'il le retrouve à 1,60 euro sur les étals des commerçants.

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur quelques bancs du groupe UMP.)

La solution tient en trois réponses.

Le premier est le plan d'urgence décidé par le Président de la République à Poligny : 1 milliard d'euros de crédits a été débloqué et 500 millions d'euros ont déjà été dépensés par les agriculteurs, preuve que ce plan répond à une véritable demande. Pour ce qui concerne les 500 millions d'euros restant, nous ferons en sorte que les prêts de trésorerie soient, comme les prêts de consolidation, accessibles à l'ensemble des agriculteurs. Il y a ensuite la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Elle rend obligatoire la signature de contrats entre industriels et producteurs, ce qui permettra à ces derniers de savoir combien ils gagneront, non plus à l'horizon de deux ou huit mois, mais pour les quatre ou cinq ans à venir. Nous ferons en sorte que ces contrats fixent également des objectifs de prix, y compris en modifiant, s'il le faut, les règles de la concurrence à l'échelle européenne.

Enfin, la régulation européenne des marchés constitue le troisième pilier de cette politique. À cet égard, je ne peux pas vous laisser dire que la France n'a rien fait en ce domaine alors que, sur la base du groupe de travail à haut niveau mis en place par la Commission, elle a pris la tête du mouvement en faveur de nouveaux instruments de régulation. Une intervention pour 600 millions d'euros sur le marché du lait a permis aux prix de remonter petit à petit au cours des derniers mois.

M. le président. Merci !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Nous poursuivrons cette politique. Nous voulons une régulation européenne : c'est la condition d'un revenu décent pour les producteurs.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Cazeneuve](#)

Circonscription : Manche (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1882

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 janvier 2010